



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

**ACCORD EUR-OPA
RISQUES MAJEURS**

Strasbourg, le 10 mars 2005

AP/CAT (2005) 24
Or. Fr.

ACCORD PARTIEL OUVERT EN MATIERE DE PREVENTION, DE PROTECTION ET
D'ORGANISATION DES SECOURS CONTRE LES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES MAJEURS

**REUNION DU COMITE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS
de l'Accord du Conseil de l'Europe EUR-OPA Risques Majeurs**

**Bureau du Conseil de l'Europe, Paris
8 - 9 mars 2005**

CONCLUSIONS

La réunion du Comité des Correspondants Permanents de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs s'est tenue au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris, les 8 et 9 mars 2005 (voir en annexe 1 la liste des participants). Le Comité a adopté les conclusions ci-dessous :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

M. Juan Pedro Lahore présente les excuses de Mme Celia Abenza Rojo, Directrice Générale de la Protection Civile, qui en raison de la commémoration de l'attentat du 11 mars 2004 n'a pu participer à la réunion.

La Présidence représentée par Mme Rajae Chafil, Correspondante Permanente du Maroc et Vice Présidente, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux Correspondants Permanents.

M. Daniel Thérond, Secrétaire Exécutif, présente les excuses de Mme Gabriella Battaini- Dragoni, Directrice Générale de l'Education, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, empêchée par la préparation du 3^e Sommet de Chefs d'Etats du Conseil de l'Europe, qui néanmoins, attache une grande importance aux activités de l'Accord.

Le Comité souhaite la bienvenue à M. Iuliu Bara, Correspondant Permanent de la Roumanie.

Par ailleurs, M. Artur Gomes, Représentant du Portugal, offre de tenir la prochaine réunion ministérielle de l'Accord à Lisbonne en octobre 2005 dans le cadre de la présidence portugaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et à l'occasion du 250^{ème} anniversaire du tremblement de terre de Lisbonne.

Le Secrétaire Exécutif observe que l'Accord traverse une phase d'évolution importante liée aux suites de la Conférence Mondiale des Nations Unies sur la Prévention des Catastrophes (Kobé 18-22 janvier 2005) et à l'affirmation nécessaire des vocations spécifiques de l'Accord du Conseil de l'Europe EUR-OPA Risques Majeurs, dans le concert des organisations internationales mettant en œuvre les objectifs de l'ISDR.

Le Comité se félicite à cet égard de la présence effective des représentants de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, de la Commission Européenne, des Nations Unies (ISDR et OCHA), de la Fédération Internationale des Sociétés de Croix Rouge et du Croissant Rouge.

L'ordre du jour est adopté.

2. Conférence Mondiale des Nations Unies

Le Comité prend note de l'exposé de Mme Christel Rose (ISDR Nations Unies) rappelant les résultats de la Conférence Mondiale de Kobé sur la Prévention des Catastrophes, notamment la Déclaration de Hyogo et le Plan d'action de Hyogo (2005-2015).

Mme Christel Rose se félicite de la contribution de l'Accord du point de vue politique et scientifique et sur le plan de l'espace géographique euro-méditerranéen. Elle appelle l'attention des participants sur l'opportunité d'un engagement des pays dans la mise en œuvre des suites de la Conférence.

M. Sergio Piazzi, (OCHA, Nations Unies), indique qu'une série de consultations a été engagée, notamment avec le Conseil de l'Europe. Il annonce la tenue d'une réunion internationale de haut niveau fin mars 2005 à New York sur les systèmes d'alerte précoce ainsi qu'une réunion le 24 juin 2005 à Luxembourg dans le cadre de la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne sur les mesures prises six mois après le tsunami d'Asie du Sud.

Mme Michèle Meunier, Directeur à la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, souligne l'intérêt du partenariat de la Banque avec l'Accord et la nécessaire synergie de cette institution financière avec les autres organisations internationales.

Le Secrétaire Exécutif appelle l'attention des participants sur les divers documents figurant au dossier, rendant compte des échanges intervenus entre le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et le Secrétaire Général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des Secours d'urgence des Nations Unies suite au tsunami.

Il souligne les points majeurs de l'intervention du Chef de la délégation du Conseil de l'Europe à la Conférence de Kobé ayant exprimé l'apport potentiel de l'Accord à la mise en œuvre du Plan d'action de Hyogo (2005-2015), en particulier en ce qui concerne:

- la mobilisation du potentiel des 26 centres de l'Accord et de leur contribution possible à la 3^{ème} Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce prévue en Allemagne en novembre 2005 ;
- l'apport des travaux de l'Accord en matière de l'analyse comparée des législations relatives à la gestion intégrée des risques ;
- l'apport en matière d'éducation et de culture locale des risques.

Par ailleurs, le Secrétaire Exécutif fait état de nombreuses initiatives en cours et notamment du colloque organisé à Nice le 25 février 2005 sur le thème « *Pour un réseau d'alerte tsunami en Méditerranée Occidentale* » auquel ont participé plusieurs représentants des Centres de l'Accord.

3. Echange de vues entre les Correspondants Permanents et les Directeurs de Centres sur les contributions possibles de l'Accord aux suites de la Conférence de Kobé

L'échange de vues s'engage autour des trois thèmes identifiés par le Secrétariat Exécutif dans l'ordre du jour tel qu'ils résultent des travaux antérieurs des Correspondants Permanents.

3.1 Systèmes d'alerte précoce

Le CSEM rappelle la spécificité du système d'alerte européen (SAE) fonctionnant sous les auspices de l'Accord. Il apparaît que des investissements importants seront nécessaires pour l'automatisation du système actuel en vue de développements de systèmes d'alerte précoce. Le CERU de Lisbonne présente son expérience relative à la connaissance des tsunamis. Le ECNTRM de Moscou, le TESEC de Kiev et l'ECTR de Yerevan font également état de leurs travaux et de leurs propositions dans l'optique des objectifs des Nations Unies.

Le Secrétariat Exécutif observe que plusieurs Centres pourraient être impliqués dans les initiatives à prendre relatives à l'implantation de systèmes d'alerte précoce dans l'espace euro-méditerranéen et que l'Accord pourrait apporter son soutien dans les démarches pour le montage de projets.

3.2. Législations

Mme Monique Bernaerts, Correspondant Permanent de Belgique, rappelle les travaux menés par le Centre Européen de Florival, en matière d'analyse comparée des législations et de la gestion interministérielle des risques. Il ressort de la discussion qu'un réseau de coopération pourrait être développé impliquant, autour du Centre de Florival, une série d'autres centres comme le CUEBC de Ravello, l'ECTR de Yerevan, l'ECMNR de Chisinau, le GHHD de Tbilissi et le CRSTRA de Biskra.

Mme Rajae Chafil, Correspondant Permanent du Maroc fait état des réflexions avancées de son pays s'agissant d'un instrument juridique international relatif à la réduction des désastres dans l'optique du Plan d'action de Hyogo. Le Secrétariat Exécutif mentionne que l'Accord pourrait apporter un concours à la réalisation de ce projet en raison de son expérience en matière de législation pour autant qu'un tel projet soit lancé.

Un certain consensus apparaît sur l'opportunité d'élargir le travail en matière de législations aux politiques et pratiques en matière de gestion coordonnée du risque. Le Secrétariat remarque que les travaux pourraient se développer dans la logique suivante :

- recueil de données sur les législations, analyse comparative de ces données,
- élaboration potentielle de recommandations fondées sur les résultats de cette analyse comparative,
- assistance technique aux pays qui le souhaitent pour la mise en œuvre des principes formulés dans ces recommandations.

Il observe par ailleurs que les instruments juridiques du Conseil de l'Europe, tels que l'élaboration de conventions cadres ou de recommandations constituent des outils appropriés dans des domaines qui restent dans la compétence politique et juridique des Etats telle la protection civile. Il est ainsi possible de diffuser des principes et des lignes directrices s'adressant à l'ensemble des pays tout en permettant à chacun d'adapter les mesures à prendre dans son propre contexte politique, économique et social.

3.3. Education

M. Andrey Stoymenov, Correspondant Permanent de la Bulgarie, a présenté les programmes d'éducation aux risques appliqués en Bulgarie depuis de très nombreuses années.

M. André Pavia (EMORI de Montpellier) observe qu'il convient de distinguer le rôle des centres de l'Accord de celui des universités. Il revient aux centres de favoriser l'insertion de programmes concernant la gestion des risques dans le système universitaire et l'innovation dans ce domaine en prenant toute initiative souhaitable.

M. Ferruccio Ferrigni (CUEBC de Ravello) a mis l'accent sur « la culture locale du risque » qu'il convient de préserver et de développer en tenant compte des traditions locales de résistance aux risques et des techniques et savoir-faire correspondants.

S'agissant des cycles universitaires et post-universitaires, il est rappelé dans la discussion que les enseignements relatifs aux activités de l'Accord devraient suivre les principes du processus de Bologne.

Le Secrétariat Exécutif suggère une réflexion sur l'apport global de l'Accord au processus d'éducation, de formation et de sensibilisation dans leurs divers aspects et niveaux. Le Secrétariat Exécutif pourra effectuer des consultations en vue d'un état des lieux de la question.

4. 3^{ème} Conférence Internationale sur les systèmes d'alerte précoce, Allemagne, fin 2005

M. Peter Platte, délégué permanent de l'Allemagne auprès de l'UNESCO indique qu'au cours de la 3^{ème} Conférence Internationale sur les systèmes d'alerte précoce qui se tiendra du 20 au 25 novembre 2005 à Bonn (Allemagne), trois thèmes seront discutés (voir *annexe 2*) :

1. l'identification systématique du potentiel mondial de systèmes d'alerte précoce qui n'a pas été entièrement exploité (c-à-d. concernant les inondations, les cyclones, les tsunamis, les éruptions volcaniques),
2. identification et projets à mettre en place en priorité dans les pays en voie de développement, allant de la mise en œuvre de mesures d'urgence simples jusqu'à des solutions permanentes à long terme,
3. comme suivi nécessaire à la Conférence de Kobé, mettre en évidence et communiquer les manières de mettre en œuvre l'alerte précoce par une coopération internationale entre les pays en voie de développement affectés, les pays et les organisations internationales bailleurs de fonds.

M. P. Platte indique que les informations concernant l'organisation de la 3^{ème} Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce seront transmises au Secrétariat Exécutif de l'Accord qui les diffusera aux Correspondants Permanents et aux Directeurs des Centres. Il est suggéré que les projets qui pourraient être proposés, soient présentés aux

organisateurs allemands par l'intermédiaire du Secrétariat Exécutif . D'ores et déjà, des centres ont remis des projets.

Mme Christel Rose indique que l'ISDR mettra à disposition ses facilités pour organiser cette conférence.

5. Echange de vues sur les thèmes de la prochaine Session Ministérielle

Le Comité remercie M. A. Gomes, Représentant du Portugal pour une invitation à tenir une session ministérielle fin octobre 2005 pendant la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et à l'occasion des célébrations au Portugal du 250^e anniversaire du tremblement de terre de Lisbonne.

Le Comité, après un tour de table rapide, considère qu'il est très peu probable de mobiliser les Ministres de l'Accord et de convenir d'un thème politique suffisamment fédérateur dans un délai si rapproché. Par ailleurs, la tenue d'une session ministérielle de l'Accord gagnerait à intervenir une fois le contexte international clarifié quant aux suites de la Conférence de Kobé.

Il estime par contre qu'il serait très bienvenu que le Portugal puisse accueillir la prochaine réunion du Comité des Correspondants Permanents à Lisbonne fin octobre 2005.

Mr Gomes communiquera au Secrétariat Exécutif les dates possibles d'organisation de cette réunion.

6. Renouvellement de la Sous-Commission Programme

Le Comité des Correspondants Permanents a décidé que

1. Le mandat de la Sous-Commission Programme ferait l'objet d'une révision à moyen terme
2. Les Correspondants Permanents adresseront au Secrétariat Exécutif des propositions de nomination de membres de la Sous-Commission Programme qui examinera les programmes des Centres européens spécialisés en liaison avec la Sous-Commission Audit.

7. Audit des Centres spécialisés de l'Accord

Le Comité a pris note des rapports d'audits des Centres de Chisinau et Athènes présentés par M. Goerens.

8. Préparation du prochain Plan à Moyen Terme

Il revient au Secrétariat Exécutif de préparer des propositions avec l'aide, si nécessaire de consultants de son choix, qui seront examinées par le Bureau puis soumises au Comité des Correspondants Permanents. Cet exercice sera conduit en liaison avec la préparation de la future session ministérielle.

9. Divers

Le Directeur du Centre de Skopje fait état de la Conférence internationale sur l'ingénierie sismique à Skopje-Ohrid et souhaite une organisation conjointe avec l'Accord.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité des Correspondants Permanents se tiendra à Lisbonne fin octobre 2005.

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS

ARMENIE / ARMENIA

Mr. Stepan. BADALYAN, Permanent Correspondent and Director of the European Interregional Centre for Training of Rescuers, 10, Byron Str., 375009 YEREVAN
 Tel./Fax +374 1.54.49.92 Fax. +374.1.54.49.93 e-mail : ectr@europe.com

BELGIQUE /BELGIUM

Madame Monique BERNAERTS, Conseiller ff, Centre gouvernemental de Coordination et de Crise, Service public fédéral Intérieur, Rue Ducale, 53, B-1000 BRUXELLES
 Tél.: + 32 2 506 47 11 Fax: +32 2 513 63 82
 E-mail: monique.bernaerts@ibz.fgov.be; CGCCR@ibz.fgov.be

BULGARIE / BULGARIA

Mr Andrey STOIMENOV, Head of Management, Authority 's Forces and Population Preparedness Department, State Agency for Civil Protection, 30, Nikola Gabrovsky Str., SOFIA 1172
 Tel. +359.2.960.10.221 Fax. +359.2.8688 115, e-mail: stoimenov@cp.government.bg

CHYPRE / CYPRUS

Mr. Andreas FRANTZIS, Senior Civil Defence Officer, Ministry of the Interior Civil Defence Headquarters, P.O. Box 23830, T.T., 1686 NICOSIA
 Tel. +357.22.403413/49.92.57 Fax. +357.22.31.56.38 E-mail: ge.cd@cytanet.com.cy

CROATIE / CROATIA

Ms. Ida JURKOVIC, Desk Officer for International Relations, International Relations Office, National Protection and Rescue Directorate, Avenija G. Suska 1, 10000 ZAGREB
 Tel. +385.1.2391 546 / 2391 530 Fax. +385.1.2391 491 e-mail : jjurkovic@mup.hr

ESPAGNE / SPAIN

Monsieur J.P. LAHORE , Conseiller Technique, Relations Internationales, Direccion General de Proteccion Civil, c/ Quintiliano 21,E - 28002 MADRID
 Tel. 34.9.1.537.33.04 /05 Fax. 34.9.1.562.89.26 / 562.89.41
 E-mail: jplahore@procivil.mir.es

FRANCE

Monsieur le Colonel Philippe NARDIN, Relations Internationales, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, Ministère de l'Intérieur, 87-95 quai du Docteur Dervaux,
 F – 92600 ASNIERES SUR SEINE Tel +33.1.56.04.76.71/75.58 Fax.+33.1.56.04.76.63/ 75.62
 e-mail : philippe.nardin@interieur.gouv.fr

Madame Michèle VIE, chargée de mission à la Mission des Relations Internationales, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, Ministère de l'Intérieur, 87-95 quai du Docteur Dervaux,
 F – 92600 ASNIERES SUR SEINE
 Tél. +33.1.56.04.76.15 Fax. +33.1.56.04.75.62 e-mail : michele.vie@interieur.gouv.fr

Monsieur René FEUNTEUN , Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques, SDPRM, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 20 avenue de Ségur,
 F - 75302 PARIS 07 SP
 Fax. 33.1.42.19.14.79. / 14.63 Tel. 33.1.42.19.15.63/ 15.79
 e-mail: rene.feunteun@environnement.gouv.fr; : rene.feunteun@ecologie.gouv.fr

GEORGIE / GEORGIA

Professor Tamaz CHELIDZE, Permanent Correspondent and Director of the European Centre GHHD, Institute of Geophysics, 1 Alexidze Str., 380093 TBILISI
Tel/Fax. +995.32.33.28.67 chelidze@ig.acnet.ge

GRECE / GREECE

Mr. D. GALANOPOULOS, Permanent Correspondent, General Secretariat of Civil Protection, Ministry of the Interior, Public Administration and Decentralization, Evangelistrias 2, GR-10563 ATHENS
Tel: +30 210.3359954 Fax: +30.210. 3359935 e-mail : galanopoulos@gscp.gr ;
dgat55fi@otenet.gr

**EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE / FORMER YUGOSLAV
REPUBLIC OF MACEDONIA**

Mr. Dimitar JURUKOVSKI, Permanent Correspondent, Institute of Earthquake Engineering and Engineering Seismology, University "St. Cyril and Methodius", Salvador Allende St. 73, POB 101, 91000 SKOPJE
Tel. 389.23.177 015 Fax. 389.23.112.163 e-mail : jurudim@pluto.iziis.ukim.edu.mk

MALTE / MALTA

Mr. Anton MICALLEF, Representing the Permanent Correspondent of Malta, Director, Euro-Mediterranean Centre on Insular Coastal Dynamics (ICoD), Foundation for International Studies, University of Malta, VALLETTA VLT 07
Tel.: +356 21 240746 Fax: +356 21 245764 E-Mail: a.micallef@icod.org.mt

MAROC / MOROCCO

Madame Rajae CHAFIL, Directeur de la Surveillance et de la Gestion des Risques, Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, 36, avenue Abtal, Agdal, RABAT
Tél. +212.37.77.26.58 /34/35 Fax. +212.37.77.26.58/08.75 / 77.27.56
e-mail : chafil@caramail.com; r.chafil@pop-maroc.org

PRINCIPAUTE DE MONACO / PRINCIPALITY OF MONACO

Monsieur le Colonel Yannick BERSIHAND, Commandant de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Monaco, Caserne des Sapeurs-Pompiers, 11 avenue du Port, MC – 98000 MONACO
Tel. +377.93.15.60.00 Fax. +377.93.15.60.08 E-mail :monaco-pompiers@gouv.mc

PORTUGAL

Mr. Artur GOMES, Deputy Director General of the Portuguese National Service for Fire and Civil Protection, Av. Do Forte em Carnaxide, 2799-512 CARNAXIDE
Tel:+351.21.4247212 Fax. +351.21.4247120 Email: agomes@snbpc.pt

ROUMANIE / ROMANIA

Mr. Iuliu BARA, Personal Adviser, Cabinet of the delegate Minister for Public Works and Territorial Planning, Ministry of Transport, Construction and Tourism, Dinicu Golescu Bd. N° 38, BUCHAREST
Tel. +40.724.956.934 Fax. +40.21.212.69.45 e-mail: baragy@mt.ro

FEDERATION DE RUSSIE / RUSSIA FEDERATION

Mrs. Ludmila CHEREMOUKHINA, Senior Expert, Ministry for Emergency Situations, EMERCOM of Russia, Dept. of International Co-operation, 7, Davydkovskaya Str., 121352 MOSCOW

Tel +7. 095. 449.90.41 / 449.99.69 Fax +7.095.445.50.46

e-mail: fraucher@yandex.ru; emercom@mchs.gov.ru

Mr. Anatoly ZAPOROZHETS, Deputy Director, ECNTR, EMERCOM of Russia, 7, Davydkovskaya Str., 121352 MOSCOW

Tel. +7.095.443.28.55 Fax. +7.095.445.50.46 fraucher@yandex.ru; emercom@mchs.gov.ru

UKRAINE

Monsieur Y. ANDRIANOV, Conseiller, Ambassade d'Ukraine en France, 21, avenue de Saxe, F – 75007 PARIS e-mail : y.andrianov@wanadoo.fr

Mr. V. POYARKOV, Director of the European Centre of Technological Safety, TESEC, Director of All-Ukrainian Institute of Population and Territory Civil Defense from Natural and Technological Emergencies (ICD), General Naumov St., 13, 03164 KIEV 164 / UKRAINE

Tel+380.44.4238145 /380.44.452.0678 Fax. 380.44.4238144

e-mail: yap@mipk.kiev.ua / poyarkov@i.kiev.ua

ORGANISATIONS INTERNATIONALES**COMMISSION EUROPEENNE / EUROPEAN COMMISSION**

Mrs Beata SOMOGYI, DG Environment, Civil Protection Unit, Commission Européenne , Rue de la Loi, 200 BU 9 2-107, B – 1049 BRUXELLES

Tel . +32.2.295 22 23 e-mail: beata.somogyi@cec.eu.int

INTERNATIONAL FEDERATION OF RED CROSS AND RED CRESCENT SOCIETIES

Amy MINTZ, Senior Officer, disaster preparedness and response Department

International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies

17, che des Crêts, PETIT SACONNEX, 1211 GENEVE, Suisse

Tel 41. 22. 730 42 22 st – 4488 dir fax 41 22 733 03 95 E-mail : amy.mintz@ifrc.org

UNITED NATIONS INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER REDUCTION (ISDR/UN)

Ms Christel ROSE, Special Assistant to the Director, UN/ISDR, 8-14, avenue de la Paix, Palais des Nations Unies CH 1211 GENEVA 10, Suisse

Tel 41 22 917 27 86 fax 41 22 917 05 63, e-mail : rosec@un.org

UNITED NATIONS OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS, (OCHA), BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES

Mr. Sergio PIAZZI, Chief of External Relations, United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, (OCHA), Palais des Nations, 8-14 avenue de la Paix, CH - 1211

GENEVE 10 Tel.41.22.917.12.34(st) Fax.41.22.917.00.23 e-mail: piazzi@un.org

OBSERVATEURS/ OBSERVERS**ALLEMAGNE**

Mr. Peter PLATTE, Permanent Representation of Germany to UNESCO,
13, avenue Franklin Roosevelt, F-75008 PARIS
Tel. 01.53.83.46.63 Fax. 01.53.83.46.67 e-mail : unesco@amb-allemande.fr

JAPON / JAPAN

Mr. Satoru NISHIKAWA, Director for Disaster Preparedness, Cabinet Office, 1-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, TOKYO 100-8689

Tel. +81.3.3501.6996 Fax. +81.3.3581.8933 e-mail: satoru.nishikawa@cao.go.jp

Mr. Shigenori TANABE, Section Chief, Cabinet Office, 1-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, TOKYO 100-8689

Tel. +81.3.3501.6996 Fax. +81.3.3581.8933 e-mail: shigenori.tanabe@cao.go.jp

SUISSE / SWITZERLAND

Monsieur G. BULETTI, Senior Adviser, Division Humanitarian Aid and SHA Swiss Agency for Development and Cooperation, Federal Department of Foreign Affairs, Sägestrasse 77, Köniz, CH – 3003 BERN

Tel. +41.31.322.63.08 Fax. +41.31.324.16.94 e-mail: giancarlo.bulletti@deza.admin.ch

EXPERTS

Mme. Stéphanie GODEY, Centre Sismologique Euro-Méditerranéen (CSEM), c/o Laboratoire de Détection et de Géophysique (LDG), B.P. 12, F - 91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Tel. 33.1.69.26.78.14 Fax 33.1.69 26 70 00 / 7023 e-mail : godey@emsc-csem.org

Mr. J.-M. GOERENS, Président de la Sous-Commission « Audit », Premier Conseiller de la Cour Administrative, 1, rue du Fort Thuengen, L – 1499 LUXEMBOURG

Tel +352.42.105.78.56 Fax. +352.42.105.78.88 e-mail : jean-mathias.goerens@ja.etat.lu

EXCUSES

Mme Celia ABENZA ROJO, Directrice Générale de la Protection Civile, Dirección General de Protección Civil, c/ Quintiliano 21, E 28002 MADRID

Tel 34. 91 537 33 00 Fax. 34.91.562.89.24 -mail : secdg@procivil.mir.es;

sacop@procivil.mir.es

Monsieur Mourad BOUGHEDA, Chef du Cabinet du Directeur Général de la Protection Civile, Le Paradou, Hydra, ALGER / Algérie Tel. +213.21.54.86.83 Fax +213.21.69.37.54 / 48.48.40

e-mail : mbougheda@wanadoo.dz; mbougheda@djazair-connect.com

Mr Melik Adnan CELIK, Permanent Correspondent, Director of Branch Department of Foreign Relations, Ministry of Public Works and Settlement, ANKARA

Tel. +90.312.410.26.29 fax. +90.312.230.41.11 e-mail: melikacelik@hotmail.com

Monsieur Michel FEIDER, Directeur de l'Administration des Services de Secours

1, Rue Robert Stumper, Luxembourg Tel 352 49 77 11 e-mail michel.feider@protex.etat.lu

Monsieur G. GALASSI, Secrétaire Général, Centre Européen pour la Médecine des Catastrophes (CEMEC), Ospedale di Stato, Via Toscana, Cailungo 47031 SAN MARINO
 Fax. +378.90.37.06 Tel. +378.99.45.35 e-mail cemec@omniway.sm
 Via Cisa, 7, I - 00141 ROME Fax. 39.06.86.89.78.18 Tel. 39.06.86.89.57.48

Monsieur Alexandre SURSOCK, Directeur du Centre National de Recherches Géophysiques,
 B.P. 16-5432, 1100 – 2040 Achrafyeh, BEYROUTH / LIBAN
 Tel +961.4.981.885 Fax. +961.4.981.886
 e-mail: geophys@cnrs.edu.lb; asursock@sodetel.net.lb; asursock@cnrs.edu.lb;

Mr. Francesco PISANO, Head, Earth Observation Users Liaison Office, United Nations Institute for Training and Research (UNITAR), 7-9 Chemin de Balaxert, CH – 1219 CHATELAINE
 Tel. +41.22.917.8720 e-mail : francesco.pisano@unitar.org

Monsieur Badaoui ROUHBAN, UNESCO, Correspondant permanent, Chef, Section de la Prévention des Catastrophes, 1, rue Miollis F - 75732 Paris Cedex 15
 Tel: +33 1 45 68 41 20 Fax: +33 1 45 68 58 20 Email : b.rouhban@unesco.org

Mr. Pierluigi SODDU, Manager of Italian Civil Protection, Department of Italian Civil Protection, Via Vitorchiano, 4, I – 00188 ROME
 Tel. +39.06.6820 27134 Fax. +39.06.6820 2752 e-mail: pierluigi.soddu@protezionecivile.it

Mr. Ion APOSTOL, Head, International Affairs Division, Department of Emergency Situations, 69, Gheorghe Asachi Street, MD - 2028 CHISINAU MOLDOVA
 Tel:+ 3732.738516/738518 /738572/738506 Fax: +3732 73.8501/738569
 e-mail: dse@moldova.md

CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE

Banque de Développement du Conseil de l'Europe /Council of Europe Development Bank

Monsieur Apolonio RUIZ LIGERO, Vice- Gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, 55, avenue Kléber, F – 75784 PARIS Cedex 16
 e-mail : ruiz.ligero@coebank.org

Madame Michèle MEUNIER, Directeur, Département Etudes et Analyses,
 55, avenue Kléber, F – 75116 PARIS
 Tél. +33.1.47.55.55.08 Fax. +33.1.47.55.37.52 e-mail : michele.meunier@coebank.org

Secrétariat Exécutif de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs **Executive Secretariat of the EUR-OPA Major Hazards Agreement**

Monsieur Daniel THEROND, Secrétaire Exécutif
 Tel. +33.3.88.41.26.14 Fax. +33.3.88.41.27.87
 e-mail : daniel.therond@coe.int

Mme Françoise TONDRE, Secrétaire du Comité des Correspondants Permanents
 Tel. +33.3.88.41.26.16 Fax. +33.3.88.41.27.87 e-mail : francoise.tondre@coe.int

Mme Sylvette PFISTER Tel. +33.3.88.41.26.15 Fax. +33.3.88.41.27.87
 e-mail: sylvette.pfister@coe.int

Mr Francesc PLA
 e-mail: francesc.pla@coe.int

INTERPRETES /INTERPRETERS

Mr. Pavel BELOPOLSKY

Mlle. Fanny CROISET

Mme Catherine HESS-ROTNEY

Mr. Alexei MILKO

Mme Valleria SHEYNIN-AGIUS

Mr. Youri SOUVOROF

ANNEXE 2**Déclaration de M. Peter PLATTE
Délégué permanent par intérim de l'Allemagne auprès de l'UNESCO
aux membres de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs
le 9 mars 2005****TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR
LES SYSTEMES D'ALERTE PRECOCE**

L'Allemagne va accueillir la Troisième conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce, organisée sous les auspices des Nations Unies. La proposition en ce sens a été retenue dans la déclaration conjointe des Gouvernements adoptée en janvier 2005 à Kobe (Japon) lors de la séance extraordinaire sur la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce contre les tsunamis dans l'océan Indien, ainsi que dans la Résolution de l'Assemblée générale sur le même sujet. La conférence s'inscrira dans le droit fil du plan d'action de Hyogo et mettra l'accent sur les systèmes d'alerte précoce pour assurer la protection contre les tsunamis et d'autres risques géologiques et météorologiques importants.

L'Allemagne a aussi accueilli les deux conférences internationales précédentes sur les systèmes d'alerte précoce (CSAR I et II en 1998 et 2003 respectivement) et en accueillant la troisième édition, elle réaffirme son engagement dans ce domaine. La CSAR I était une réunion d'experts et de chercheurs. La CSAR II a invité pour la première fois des décideurs. Partant des résultats de la Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes, qui s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe, la CSAR III sera axée sur l'application de mesures d'alerte précoce et s'attellera aux trois tâches suivantes :

- dresser un inventaire systématique de l'ensemble du potentiel d'alerte précoce disponible dans le monde entier qui jusqu'ici n'a pas encore été pleinement utilisé (par exemple s'agissant des inondations, des cyclones, des tsunamis et des éruptions volcaniques) ;
- repérer des projets dans les pays en développement et les classer par ordre de priorité depuis les mesures d'urgence faciles à mettre en œuvre jusqu'aux solutions permanentes à long terme ;
- à titre de suite à donner à la conférence de Kobe, mettre en évidence et diffuser les modalités de mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce par le biais de la coopération internationale entre les pays en développement intéressés, les pays donateurs et les organisations internationales.

La CSAR III vise donc à être une étape importante sur la voie de la mise en œuvre des mesures convenues à Kobe en matière de systèmes d'alerte précoce et de renforcement de la coopération internationale dans ce domaine.

Elle se tiendra dans le cadre de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC) à la fin du mois de novembre 2005 (du 20 au 25 novembre) au siège de la Plateforme pour la promotion des systèmes d'alerte précoce de la SIPC/ONU, à Bonn, en Allemagne.

Afin de pouvoir respecter le bref délai disponible pour les préparatifs, j'invite les membres de l'accords EUR-OPA Risques Majeurs et notamment les représentants de pays exposés à des catastrophes naturelles, d'institutions scientifiques et de donateurs à :

- commencer à recenser les lacunes en matière de mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce,
- proposer des solutions pour combler ces lacunes.

La troisième conférence sera un succès si nous arrivons à repérer d'ici novembre 2005 par exemple une quinzaine ou une vingtaine des lacunes les plus importantes dans les pays exposés aux catastrophes naturelles et à arrêter des solutions dont la mise en œuvre pourrait commencer au lendemain de la conférence.

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence, le Secrétariat de la SIPC et l'Allemagne diffuseront sous peu des renseignements plus détaillés et inviteront aussi à mener des consultations préparatoires d'experts.